Image not found or type unknown

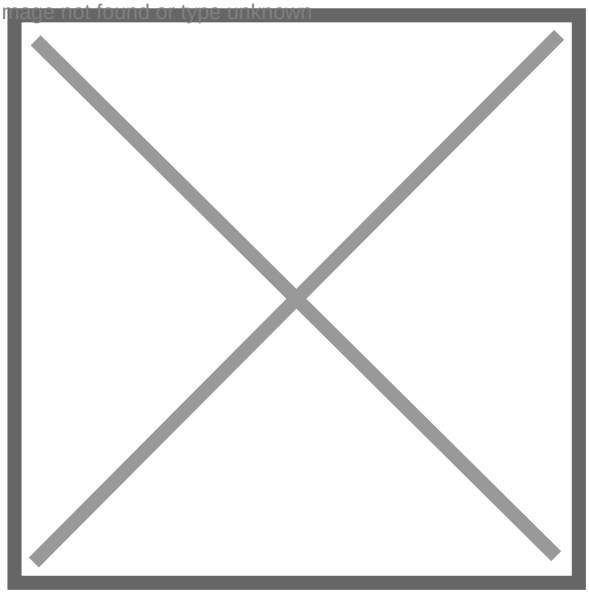

Ma mere vis en france dupuis 2oans sans papiers aide

Par **fraise**, le **13/10/2008** à **13:28**

Bonjour , a toutes les personnes qui pourrons m'aider

Je vis avec ma mere qui a actuellement 72 ans , je travaille ,je paie mes
impots , je suis marie et j'ai 2 anfants .

Ma question est que ma mere na pas de papier , ni aide medical , elle est ici
en france depuis plus de 20 ans
Que puije faire afin de regularisé ses papier svp , car je ne veut pas quelle me quitte , car elle est ma seule famille

Merci pour toutes les suggestions
a bientot

fraise

Par **jeetendra**, le **13/10/2008** à **19:27**

bonsoir, il me semble que vu ses attaches familiales et sa longue présence en France votre grand mère est régularisable, pourquoi avoir attendu tout ce temps, c'était plus simple avant, contactez quand meme le gisti, la cimade, France terre d'asile pour qu'ils vous appuient dans votre demarche, cordialement

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés